

« Cette France-là » critique la politique d'immigration

Le collectif d'intellectuels de gauche remet en cause l'idée de « développement solidaire »

Un an après lancé un « audit » de la politique migratoire du chef de l'Etat (*Le Monde* du 5 mai 2010), le collectif Cette France-là, qui regroupe des journalistes et des intellectuels de gauche liés à la revue *Vacarme*, a rendu ses conclusions, mercredi 11 mai, à l'Assemblée nationale. Sous-titré « *A de mauvaises questions, apporter de pires réponses* », le rapport du collectif, clairement engagé, n'a pas de valeur parlementaire. Mais pour mener ce travail, Cette France-là avait obtenu l'association de plusieurs élus de l'opposition, dont les députés Sandrine Mazetier (PS, Paris) et Etienne Pinte (UMP, Yvelines).

Ensemble, ils ont interrogé quelque 34 experts des questions d'immigration, dont le démographe Hervé Le Bras, l'ancien directeur de la police générale à la Préfecture de police de Paris, Yannick Blanc, ou encore le leader CGT du mouvement des sans-papiers, Raymond Chauveau.

Au final, le rapport est moins un audit de la politique migratoire hexagonale qu'une esquisse de réponse aux grandes questions souvent posées sur l'immigration. Sont ainsi explorées les interrogations du type : les migrants sont-ils « *trop nombreux ?* », « *trop peu qualifiés ?* », « *trop différents ?* » ou encore la politique menée est-elle « *fidèle aux valeurs de la France ?* »

Manque de nuances

Les réponses apportées reprennent les éléments connus de la recherche. Ainsi, il est rappelé qu'« *au niveau mondial, la France est un pays qui est plutôt dans la fourchette basse en matière d'importance de l'immigration* ». Il est aussi noté que « *la part des immigrants diplômés de l'enseignement secondaire est passée de 12 % à 25 %* » entre 1990 et 2007.

Sur l'intégration, le rapport cite notamment l'historien Gérard Noiriel qui a rappelé, lors de son audition, que « *l'assimilation* » a tou-

jours été un discours récurrent, et ce, « *en particulier quand les gouvernements se montrent incapables de remédier au creusement des inégalités et de répondre à la peur de la pauvreté ou du déclassement* ».

Au plan des valeurs, Cette France-là considère qu'il existe une dichotomie importante entre les discours sur la France « *patrie des droits de l'homme* » et sa politique de l'asile, de plus en plus restrictive.

Le rapport remet, enfin, largement en cause le concept de « *développement solidaire* ». Mis en avant ces dernières années par les gouvernements successifs comme une des solutions possibles à la « *régulation* » de l'immigration, il visait à développer les investissements dans les pays d'origine des migrants dans l'espoir de freiner les velléités de départs. Mais le collectif démontre sa faible efficacité.

Au final, « l'audit » remet largement en cause la politique du gouvernement. Mais le tableau qu'il dépeint de l'immigration en France manque de nuances et peu de contre-propositions émergent. ■

Elise Vincent

La loi sur l'immigration définitivement adoptée

Le Parlement a définitivement adopté, mercredi 11 mai, le projet de loi sur l'immigration, le septième depuis 2002. L'Assemblée nationale a approuvé le texte par 297 voix contre 193 et le Sénat par 182 voix contre 151. La loi prévoit notamment que le droit au séjour des étrangers malades ne pourra être accordé qu'en cas d'« *absence* » du traitement dans le pays d'origine et non d'« *indisponibilité* » comme le souhaitait l'opposition. La loi repousse par ailleurs le contrôle du juge des libertés et de la détention en rétention de deux à cinq jours. La gauche devrait saisir le Conseil constitutionnel d'un recours.